REPUBLIQUE FRANCAISE Mairie de



COMMUNE DE SARRE-UNION DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sarre-Union s'est réuni au lieu habituel de ses séances à Sarre-Union, après convocation légale en date du 26 juin 2023 avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Marchés publics
- 2. Décision modificative n° 1/2023
- 3. Divers

Sous la présidence de Monsieur Marc SENE, Maire :

Étaient présents: Mme Isabelle MASSON, Mme Marie-Claire GIESLER, M. Pierre OSSWALD, Mme Micheline ESCHER, M. Baptiste PIERRE, Adjoints, M. Richard BRUMM, M. Michel ANHEIM, M. Jean-Claude ZAUN, Mme Suzanne HOCHSTRASSER, M. Didier SCHUSTER, Mme Danielle WEGMANN, M. Patrick LUDMANN, Mme Helga SCHMIDT, M. Robert BUCHY, M. Florent WAHL, M. Christophe SCHOENACKER, Mme Séverine BACHMANN, Mme Marie-Pierre MATHIAS et Mme Louise JUNG.

<u>Procurations</u>: M. Claude BORTOLUZZI à M. Pierre OSSWALD / Mme Anny RAUCH à Mme Danielle WEGMANN / Mme Agnès DE BEZENAC à Mme Louise JUNG

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20 - le quorum étant atteint.

M. Pierre OSSWALD a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu de la séance du 12 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

1. Marchés publics

1a. Travaux de voirie - Réaménagement de la Route de Schopperten à Sarre-Union

20230707DCM1A Nomenclature ACTES : 1.1 Marchés publics

Le Conseil Municipal,

Vu les articles du Code de la Commande Publique régissant les Marchés Publics,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru dans Dernières Nouvelles d'Alsace le 27 mai 2023 et sur le profil acheteur de la Commune https://www.marches-securises.fr en date du 26 Mai 2023

Vu le Rapport d'analyse des offres du 03 juillet 2023,

Considérant que le montant des offres déposées sont très largement supérieures à l'enveloppe des travaux,

Après délibération, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire :

- A engager une procédure de négociation avec l'ensemble des candidats,
- A attribuer le marché « Travaux de voirie Réaménagement de la route de Schopperten à Sarre-Union » au candidat qui aura présenté la meilleure offre, conformément à la nouvelle analyse des offres réalisée suite à la négociation.

Il rendra compte à la plus proche réunion du conseil municipal de la décision prise en vertu de la présente délégation de pouvoir.

1b. Marché de travaux pour la réhabilitation d'un salon de thé à Sarre-Union – avenant n° 1

20230707DCM1B

Nomenclature ACTES: 1.1 Marchés publics

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la conclusion des avenants suivants :

Lot	Titulaire	Objet	Montant de
			l'avenant H.T
Lot 3 : Menuiserie extérieure aluminium	WEINSTEIN FERMETURES (67260) Sarre-Union	AVENANT 1: Travaux complémentaires pour le remplacement des portes d'accès prévues initialement dans le marché suite à une modification de l'organisation de la façade coté Grand'rue du bâtiment. Ces modifications représentent une moins-value de 11 735.83 € H.T et une plus-value de 18 798 € H.T	7 062.17 €

⁻ Imputation: article 21318 du budget annexe Sarre-Union Commerces

Le Maire est autorisé à signer et à exécuter les avenants avec les titulaires des marchés pour les montants indiqués.

2. Décision modificative n° 1/2023 du Budget principal

20230707DCM2

Nomenclature ACTES: 7.1 Décisions budgétaires

Le conseil municipal approuve, après délibération et à l'unanimité, la décision modificative n° 1/2023 du budget principal comme suit :

		FONCTIONNEMENT		
Article	Opération	Détail	Dépenses	Recettes
D6414		Personnel rémunéré à la vacation (agents qui assurent le service mini en cas de grève)	1 000,00 €	

D64131		Personnel non titulaire - Rémunérations	- 1 000,00 €	
) × 11 - × 1		TOTAL FONCTIONNEMENT	- €	- €
		INVESTISSEMENT		
Article	Opération	Détail	Dépenses	Recettes
R1322		Région / Subvention pour rénovation du terrain synthétique		89 400,00 €
D21621		Acq. d'un tableau représentant la porte basse de la Grand rue	1 500,00 €	
D21838	376	Acq. d'une armoire de brassage pour local informatique et un poste de travail pour la Mairie Prévu : 16 500 €	6 000,00 €	
D2312	421	Aménagement des berges de la Sarre - Prévu : 40 500 €	81 900,00 €	
		TOTAL INVESTISSEMENT	89 400,00 €	89 400,00 €

3. Divers

Monsieur le Maire rappelle les dates suivantes aux membres du Conseil municipal :

- * samedi 8 juillet à 11 heures : rassemblement citoyen devant la mairie
- * vendredi 14 juillet à 11 heures : cérémonie patriotique devant la mairie et festivités sur la place de la République en soirée
- * Danielle WEGMANN indique que la vitesse des automobilistes qui circulent dans la rue de Rimsdorf semble être excessive. Elle suggère que des ralentisseurs soient installés. Marc SENE indique que la mise en place de ralentisseurs engendre des nuisances sonores pour les riverains. Il souligne que la vitesse excessive est une problématique générale et qu'il convient d'appeler les gendarmes pour leur signaler les comportements dangereux.

La séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire,

Pierre OSSWALD

Marc SENE